



## ASSISTANT EN ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION

# ASSISTANT EN ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION

L'assistant en économie de la construction est le spécialiste des techniques de construction, des matériaux et de leur coût. Il effectue des relevés à la main puis les transpose. Il participe à l'élaboration d'un dossier d'étude de construction, exploite les notes de calcul, prépare les dessins d'exécution. Il veille au suivi administratif et réglementaire de faisabilité du projet. Il planifie aussi les opérations de chantier, détermine les besoins en personnel et en matériaux, décrit les tâches à effectuer et suit le travail. En fin de chantier, il prend en charge la facturation.

### ACTIVITÉS GÉNÉRALES

- Elaborer le dossier de définition des ouvrages.
- Estimer le coût d'un programme de construction.
- Consulter les entreprises.
- Réaliser des offres de prix.
- Attribuer des marchés.
- Suivre la réalisation et la réception des travaux.

### VOIE D'ACCÈS

- Bac professionnel Technicien d'études du bâtiment, option Études et économie.
- La formation est accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage mais pour cela il faut être embauché dans un cabinet d'économiste de la construction.